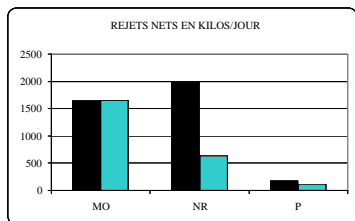


AGGLOMERATION DU MANS (72)

RIVIERE LA SARTHE
BASSIN VERSANT DE LA LOIRE

REJETS DE L'AGGLOMERATION



La pollution produite par l'agglomération du Mans est traitée par deux stations d'épuration. Conformément au contrat d'agglomération signé en 1998, la refonte complète de la plus grande station d'épuration (capacité portée à 315.000 E.H) a été faite avec un traitement poussé de l'azote et du phosphore. Elle est en cours de réglage. L'autre station (28.000 EH) sera démantelée et ses effluents transférés vers la station principale. Ces travaux sont prévus en 2005

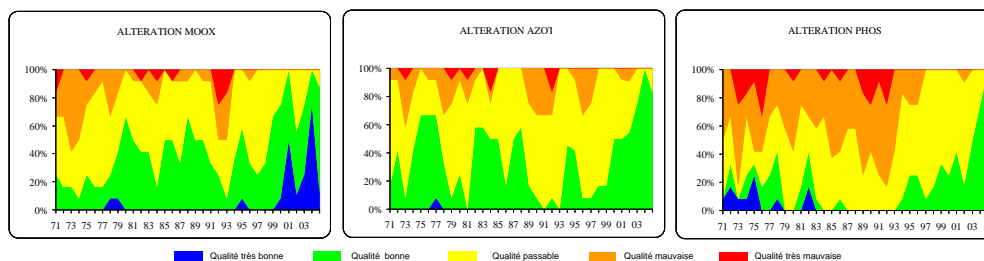
Montant des travaux : 50,99 Millions d'Euros
Montant des aides : 24,97 Millions d'Euros

MO = Matières organiques. Effet rivière = baisse de l'oxygène dissous
NR = Azote réduit. Effet rivière = baisse de l'oxygène dissous et croissance des végétaux
P = Phosphore. Effet rivière = croissance des végétaux

Légende : ■ Situation avant travaux
■ Situation après travaux

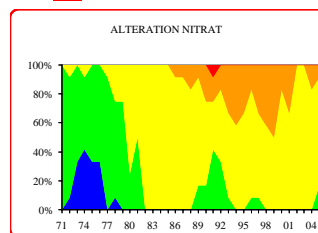
QUALITE DES EAUX DE LA SARTHE

Mesures faites à la station RNB N°119000 Armaç Alterations et Indices SEQ-Eau Répartition des indices par classe de qualité



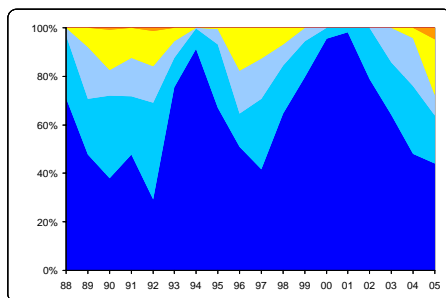
En période d'étiage, tous les paramètres indicateurs de pollution organique, notamment l'azote ammoniacal et le phosphore, sont de qualité passable ou mauvaise. La qualité de l'Huisne, principal affluent de la Sarthe dont la confluence se situe dans la ville du Mans, est bien meilleure. Elle permet de limiter en partie l'impact des rejets de l'agglomération comme de 2000 à 2003. L'année 2004 présente les meilleures qualités depuis 1971.

L'altération Nitrate montre une évolution négative en relation avec les activités agricoles du bassin versant.



HYDROLOGIE DE LA SARTHE

Mesures faites à la station M05006 Spay : Distribution des indices d'hydraulicité par classe (débits journaliers vs débit de base)
La limite jaune-bleu est calée sur le QMNAS de 6,85 m³/s, ce qui permet d'en déduire le nombre de jours durant lesquels les débits ont été inférieurs à ce seuil



La Sarthe à Spay intègre les apports de l'Huisne. Les trois dernières années se caractérisent par des débits très soutenus supérieurs à 15 m³/s.

Deux années sont caractéristiques de l'effet de l'hydrologie sur la qualité des eaux.

L'année 92, avec un déficit hydrique durant le premier semestre, présente les proportions les plus fortes pour les classes de mauvaise et très mauvaises qualités.

L'année 2001, avec une hydraulicité très élevée, présente la plus forte proportion de bonne et très bonne qualité.

L'année 2005 a été particulièrement sèche, comparable aux années 90-91.

■ Indice Critique (IH < 0,3)
■ Indice Très Sévère (0,3 <= IH < 0,6)
■ Indice Sévère (0,6 <= IH < 0,9)
■ Indice Normal (0,9 <= IH < 1,2)
■ Indice Sup Normal (1,2 <= IH < 1,8)
■ Indice Très Sup. Normal (IH >= 1,8)

COMMENTAIRES

La qualité des eaux de la Sarthe était fortement marquée par les rejets de l'agglomération Mancelle. Dans le cadre du Plan d'Action Renforcée des Vals de Sarthe et Huisne, initié en 1996, la réalisation des travaux prévus au contrat d'agglomération, éléments majeurs de l'amélioration de la qualité des eaux en période d'étiage, ont conduit à une amélioration très significative de la qualité des eaux de la Sarthe. L'année 2004 présente ainsi la qualité la meilleure depuis le début des mesures en 1971. L'amélioration reste confirmée malgré des conditions d'étiage sévères en 2005.